

« Festival du petit film » 2020 (à l'espace Héлитas)

Concept :

- Courts-métrages adultes
 - Associations
 - Indépendants
- Courts-métrages jeunesse : moins de 18 ans
 - Centres sociaux
 - Ecoles/Collèges/Lycées
 - Individuels avec accord des parents

Prix (un adulte et un enfant) :

- Prix presse, partenaires et membres de l'association (classement selon nombre de voix)
- Prix public

Conditions :

Règlement :

- Le court-métrage doit respecter le thème imposé.
- Le court-métrage doit être une fiction (pas un documentaire).
- Le court-métrage doit durer de 10 à 15 minutes, 15 minutes étant la durée maximum.
- Le court-métrage doit avoir un titre.
- La bande sonore doit obligatoirement être libre de droits (l'association « Monde et cinéma » se décharge de toute responsabilité dans le cas contraire).
- Le court-métrage ne doit pas comporter de scènes pornographiques.
- Aucune personne et aucun animal ne doivent être maltraités.
- Le fichier vidéo doit être au format mp4 et transmis sur clé USB.
- Tout court-métrage contrevenant à ce règlement sera hors concours et les frais d'inscriptions de seront pas remboursés.
- Le dossier d'inscription doit être entièrement rempli et lisible (l'écriture en majuscules est conseillée).

Dates concours :

- Date de distribution des dossiers (au théâtre et au Centre Pierre Mendès France): Jeudi 2 mai 2019
- Dates de dépôts des dossiers (au théâtre): jeudis de mars 2020 de 13h à 13h30 (date limite : jeudi 2 avril 2020 13h30)

A l'espace Héлитas :

- Diffusions adultes et remises des prix catégorie adulte : Dimanche 17 mai 2020 de 14h30 à 19h30 (19h30 au plus tard)
- Diffusion jeunesse et remises des prix catégorie jeunesse : Lundi 18 mai 2020 de 14h30 à 19h30 (19h30 au plus tard)

Partenariats :

- Pierre Mathonier : parrain
- Librairie Point-Virgule
- Institut Beauté des sens
- Théâtre municipal
- Jordanne FM